



TROUVER UN LOGEMENT

FICHES PRATIQUES

1° Trouver un logement

2° Trouver des aides
financières

3° Avant de s'installer

Pour plus d'information ou pour un rendez vous
d'aide personnalisée, contactez
logement.housing@psl.eu

1° Je cherche un logement

Critères

☒ Définissez votre budget logement en fonction de vos revenus

Fixer un budget maximum est une étape cruciale pour éviter les mauvaises surprises et maintenir votre stabilité financière.

Le loyer mensuel, étant un montant fixe, ne variera pas pendant la durée de votre location. En revanche, n'oubliez pas de prendre en compte les charges supplémentaires, comme l'eau ou l'électricité, qui peuvent fluctuer chaque année.

Pro tips

Sachez que votre reste à vivre (une fois vos charges payées – loyer, assurances, mobilité, frais universitaires) doit **à minima être de 200€**. Pour vous aider à calculer, n'hésitez pas à utiliser le *Calculateur de budget* !

☒ Listez vos besoins

Pour éviter de perdre votre temps, clarifiez vos attentes en matière de logement : superficie, meublé ou non, colocation avec d'autres étudiants, chambre chez l'habitant... Plein d'options sont possibles, choisissez celle qui vous correspond et correspond à votre mode de vie !

☒ Choisir la bonne localisation

Votre logement doit absolument être proche d'un transport en commun, facile d'accès à pied.

Vous devez aussi penser à vos besoins quotidiens : supermarché, laverie, etc.

Vivre à moins d'1 km de votre lieu d'étude ne sera pas forcément le meilleur choix !

Étendez aussi vos recherches, et trouvez les quartiers qui vous plairont, avant de choisir celui qui vous sera le plus pratique !

Calculateur de budget



Réussir la recherche

Soyez prêts + Soyez réactifs

☒ Créez votre dossier de location à l'avance

Un dossier de location solide peut vous propulser en tête des candidatures. Un bon dossier, c'est votre ticket pour décrocher rapidement votre logement étudiant. Il montre au bailleur que vous êtes **LA** personne idéale : sérieuse, motivée et solvable.

Voici les éléments essentiels à réunir pour un dossier solide, avant de vous lancer dans les candidatures. :

Une fiche de renseignements ; la photocopie de votre carte d'identité ; la photocopie de votre carte étudiante ; une convention de stage (si vous êtes en stage) ; une attestation d'inscription ou scolaire ; un ou plusieurs garants financiers pour booster votre dossier.

Pro tips : N'hésitez pas à utiliser dossier facile, une plateforme gouvernementale qui vous permet de composer et de partager votre dossier en toute sécurité.

☒ Faites relire votre dossier : ce serait trop dommage de rater votre appart de rêve à cause d'une coquille.

☒ Faites un suivi de vos annonces et soyez réactifs

Une annonce qui correspond à vos critères ? Ne laissez pas passer votre chance ! Postulez sans tarder et n'hésitez pas à relancer si besoin. Vous n'êtes pas le seul candidat, alors faites-vous remarquer !

Pro tips : Ajoutez un message de motivation à votre candidature pour vous distinguer des autres.

☒ Soignez votre présentation et celle de votre dossier

Soyez ponctuel le jour de la visite, et faites attention à bien soigner votre présentation. Ayez votre dossier imprimé, ou proposez de l'envoyer par mail (si vous le faites par mail profitez-en pour renouveler votre intérêt suite à votre visite) N'hésitez pas à ajouter à votre dossier une page de garde qui résume les infos essentielles, et vos points forts !

Attention : un dépôt de garantie est demandé ? C'est non !

Le propriétaire ne peut pas vous demander un dépôt de garantie si le loyer est payable d'avance pour une période supérieure à 2 mois.

Fais ton dossier via dossier facile



2° Trouver des aides

Utilisez les bons outils :

Plein de simulateurs d'aides sont à votre disposition, dont notamment celui du dispositif **1jeune1solution** (qui centralise tous les autres !)

Vous aurez également **quasi systématiquement droit aux APL** si vous êtes dans un logement conventionné, et que vos revenus sont faibles. N'hésitez pas à vérifier systématiquement en utilisant le simulateur de la CAF.

Exemple APL

Loyer pris en compte	600
Revenus annuels	5 000
Charges	120
APL	300 par mois

**Garanties,
cautionnement,
aides**

Visale

La garantie Visale (Visa pour le Logement et l'Emploi) est un dispositif qui propose une garantie de loyer gratuite pour les étudiants, à la place d'un garant physique, valable pour la durée du bail et renouvelable. Elle peut vous aider à convaincre les propriétaires. Elle est accordée par Action Logement, qui se porte garant du paiement du loyer en cas de défaillance de l'étudiant. Cela rassure les propriétaires et facilite l'acceptation de votre dossier de location. Visale est accessible aux jeunes de moins de 30 ans et sous certaines conditions. La demande s'effectue en ligne. Attention ! Le loyer maximum du logement ne doit pas dépasser 800€ en Ile de France !

Garantie Loyers Impayés (GLI)

La GLI permet à un organisme tiers (comme Garantme, Cautioneo, voire votre banque) de se porter garant pour le paiement du loyer en cas de difficultés. Cette garantie peut rassurer les propriétaires et faciliter la recherche d'un logement pour les étudiants. Ce type de garantie s'adresse aux personnes non éligibles à Visale.

Loca-Pass

Le dispositif Loca-Pass, c'est votre allié pour faire face aux dépenses liées à votre logement ! L'avance Loca-Pass vous permet d'obtenir un financement pour le dépôt de garantie demandé par le propriétaire.

Quant à la caution Loca-Pass, elle vous offre une garantie rassurante pour le propriétaire. Deux options intéressantes pour faciliter l'accès à votre logement étudiant.



visale.fr

actionlogement.fr

l'asso qui opère visale,
locapass et donne beaucoup
d'info !



Liste des aides possible

Aides d'Etat

APL

Opérée par la CAF, elle peut être versée au bailleur ou à l'étudiant. Attention, cela vous sort du foyer familial et a un impact sur les aides reçues par vos parents.

ALS

Comme les APL mais pour les logements non conventionnés.

ALE

Les CROUS proposent des aides spécifiques virées directement aux étudiants : les Aides au Logement Etudiant.

Aides Locales

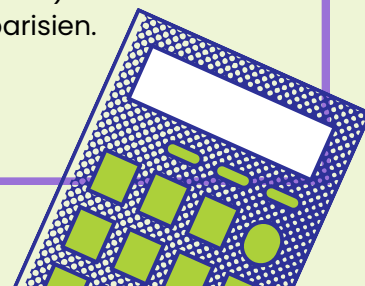
FSL

Les Fonds de Solidarité Logement s'adresse aux étudiants en dette locative et peut aider à rembourser cette dette. Il se demande via les service sociaux de la ville de Paris ou de votre département de résidence.

Ville de Paris

AILE

L'aide à l'installation, dite AILE est une aide pouvant aller jusqu'à 1000 euros ponctuels visant à aider l'installation des étudiants en situation de précarité (boursiers ou bénéficiaires du repas à 1 euros) s'installant dans le parc privé parisien.



3° Avant de s'installer

**A avoir en tête
pour éviter les
mauvaises surprises**

Vous avez trouvé le plan parfait ? Quelques dernières vérifications avant de vous engager :

- ✓ **Visiter :** ça n'engage à rien et ça vous permet de vérifier que le logement est conforme à la description!
 - ✓ **Se renseigner sur le quartier et la ville :** Il est important de connaître l'environnement du logement que vous avez repéré : ambiance, circulation, verdure, animation... A Paris, le cadre de vie peut changer du tout au tout d'une rue à l'autre !
Protips : Recherchez "Vivre à -tel quartier" sur internet, vous devriez avoir des témoignages
 - ✓ **Se renseigner sur le logement avant la visite :** Avant de convenir d'un RDV, pensez à demander le maximum d'informations ! Enfin, faites-vous préciser les garanties ou revenus demandés. Inutile de vous déplacer si ces exigences sont trop importantes!
 - ✓ **Eviter les chèques de réservation et autres frais illégaux :** La loi est claire : demander un chèque de réservation est illégal, comme tout quelconque paiement avant la signature du bail. Globalement, ne payez rien sans avoir un bail signé et les clefs.
 - ✓ **Attention aux frais de rédaction de bail :** un bailleur particulier n'a pas le droit de vous les facturer. Seul un professionnel de l'immobilier peut réclamer des honoraires, plafonnés par la loi Alur.
 - ✓ **Attention aux pièces justificatives illégales :** On ne peut pas vous demander tout et n'importe quoi, vous pouvez consulter la liste des pièces que les bailleurs sont autorisés à vous demander [ici](#).
 - ✓ **Attention au contenu du bail :** bien vérifier que les charges locatives sont détaillées dans le contrat de location, et que celui-ci ne comporte pas de clause abusive.
 - ✓ **Faire un état des lieux méticuleux :** N'hésitez pas à mentionner le moindre défaut que vous voyez. Cela conditionne la restitution ou non de votre chèque de caution lorsque vous quittez le logement.
- ➡ **Pour les logements meublés :** Vérifier la présence de l'équipement et son état. Vous devez trouver tout le mobilier et l'équipement basique nécessaire à la vie quotidienne, et la loi a fixé une liste de ce qu'un meublé doit contenir au minimum (n'hésitez pas à récupérer la liste en ligne !)
- ➡ **Colocation :** quelques précautions à suivre. Tout d'abord, vérifiez bien sûr que le propriétaire accepte la colocation, ce qui n'est pas forcément le cas. Vérifiez également que tous les colocataires sont bien tous désignés sur le bail et qu'ils l'aient tous signé. Assurez-vous par la même occasion qu'il n'y a pas de clause prévoyant la résiliation du bail au départ d'un des colocataires. Un avenant au contrat doit être prévu lors du remplacement d'un colocataire, et le bail ne doit pas stipuler que les colocataires présents deviennent la caution financière d'un nouvel entrant.

On vous promet des travaux ?



Attention : des propriétaires promettent des travaux au moment de la signature du bail et ne les réalisent jamais, demandez vous si vous êtes prêt à habiter ce logement si les travaux ne sont pas faits ou durant des travaux, sinon, ne le prenez pas.

Check list de visite

☐	Vérifiez l'isolation et le chauffage.
☐	Traquez les traces de moisissures derrière les meubles ou au niveau des plinthes.
☐	Jetez un œil également aux prises électriques et téléphoniques.
☐	Faites couler les robinets
☐	Testez la VMC)
☐	Fermez et ouvrez les portes, faites jouer les serrures.
☐	N'hésitez pas à demander au propriétaire des renseignements sur la vie quotidienne : voisinage, ordures ménagères...
☐	Vérifiez que vous pourrez déménager facilement : ascenseur, cage d'escalier praticable
☐	
☐	

Derniers conseils et contacts

Derniers petits conseils pratiques

Adoptez des éco-gestes pour réduire vos charges

Pour réduire chaque mois les dépenses liées à votre logement, vous pouvez économiser sur vos charges ! Après votre loyer, il s'agit de votre poste de dépenses le plus important. Dans un contexte de hausse des prix de l'énergie, commencez **par réduire votre consommation de gaz et d'électricité** en adoptant quelques éco-gestes. Pour faire baisser vos factures, réduisez la température de vos radiateurs d'un ou deux degrés, fermez vos volets dès la tombée de la nuit pendant l'hiver (et pendant les heures les plus chaudes pendant l'été pour préserver la fraîcheur) et installez des rideaux épais à vos ouvertures pour maintenir la chaleur intérieure.

Pensez également à **éteindre les appareils que vous laissez en veille** lorsque vous vous absentez, et à faire tourner vos appareils électro-ménagers pendant les heures creuses. Vous pouvez également faire des économies en remplaçant vos ampoules par des ampoules LED basse consommation. Enfin, pour réduire votre consommation d'eau et faire une bonne action pour la planète et votre porte-monnaie, prenez des douches moins longues, misez sur un pommeau de douche économe et installez un mousseur sur votre robinet.

Renégociez vos contrats et limitez les dépenses inutiles

En plus d'adopter des éco-gestes, vous pouvez comparer les offres de votre fournisseur d'énergie avec celles de la concurrence pour faire des économies sur vos factures de gaz et d'électricité. Faites la même chose avec vos autres abonnements « obligatoires » (Internet, téléphone mobile, assurance auto...).

Vous avez des questions ? Vous pouvez contacter

Le service logement de l'université PSL,
les assistantes sociales du Crous ou les
conseillers du Centre d'Information et
de Documentation Jeunesse (CIDJ).

Ils et elles sont là pour vous guider et
répondre à toutes vos interrogations.